

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi dix-huit octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 10/10/2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel – SAMSON Julien

Absents : VILLARD Dominique a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET
DUPONCHEL Magali

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : EXTENSION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUE ET CREATION D'UN ABRI POUR LE SEL D'HIVERNAGE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a en projet l'extension du bâtiment des services techniques et la création d'un abri pour le sel d'hivernage.

Le coût estimé de cette opération s'élève à **79 828.40 € HT**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement du projet « extension du bâtiment des services techniques et création d'un abri pour le sel d'hivernage »,
- **APPROUVE** le montant de l'opération s'élevant à la somme de **79 828.40 € HT**,
- **DIT** que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- **SOLLICITE** l'intervention de l'Etat au titre de la DETR et une subvention d'un montant de **15 965.68 €**,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :

Pour copie conforme,
Le maire,
Christine BOUCLIER BEAUCHET

